

SFFPC en partenariat avec CICAT-LR organise sa première formation en ligne

DPC

protocole de coopération (article 51 loi HPST)

EVALUATION ET SUIVI DE PLAIES COMPLEXES ET/OU A RETARD DE CICATRISATION EN PLAIES ET CICATRISATION DANS LE CADRE D'UN RÉSEAU POUVANT FONCTIONNER EN TÉLÉMÉDECINE



L'adhésion au protocole de coopération intitulé « **Evaluation et suivi de plaies complexes et/ou à retard de cicatrisation en plaies et cicatrisation dans le cadre d'un réseau pouvant fonctionner en télémédecine** » validé par HAS exige une formation complémentaire.

Cette formation, proposée par la SFFPC en partenariat avec le réseau CICAT-LR, repose sur un e-learning en deux étapes permettant non seulement de compléter la formation des IDEs délégués afin de garantir l'expertise infirmière en plaies et cicatrisation mais aussi les former à la pratique des actes dérogatoires concernés.

La prescription et/ou la réalisation d'examen complémentaires (indicateurs biologiques de pronostic de cicatrisation, échographie des tissus mous, examens vasculaires, utilisation du doppler de poche).

La prescription et/ou l'interruption de dispositif médicaux, topiques ou médicaments (pansements à l'argent, antiseptiques, anesthésiques locaux, antifongiques, supports à air dynamiques, chaussures thérapeutiques, TPN, compression).

Attention le protocole doit être autorisé dans votre région pour plus d'information

- www.has-sante.fr
- www.coops.ars.sante



1^{ère} partie du protocole

PRÉ-FORMATION À DISTANCE

Les participants sont invités à décrire leur rôle et leur contexte

COURS GÉNÉRIQUE EN LIGNE

Cours e-learning et exercices en ligne

SOUTIEN EN LIGNE

Réponse des experts aux cas cliniques soumis par les participants

2^{ème} partie du protocole

FORMATION PRÉSENTIELLE, MISE EN SITUATION

Atelier pratique prise IPS

Analyse des pratiques autour de cas cliniques

E-TUTORAT

Echanges avec question des participants et réponses des experts en ligne

VALIDATION

SUIVI POST FORMATION

Enquête annuelle nationale de pratiques en ligne par la SFFPC

BULLETIN RÉPONSE

Nom, prénom

Spécialité médicale

Adresse

Ville

N° ADELI

N° RPPS

Téléphone

Email

Date de naissance

Employeur

Je suis :

En pratique libérale supérieure à 50 % ou travaillant en centre de santé conventionné => Prise en charge ANDPC

En pratique salariée supérieure à 50 % (hors centre de santé conventionné) => Prise en charge par votre employeur et/ou ANFH

Je souhaite me pré-inscrire au protocole de coopération Article 51 (Loi HPST)

Pour réserver vos places et obtenir des informations (prix de la formation, modalités de prise en charge...), rendez-vous au Stand SFFPC à l'accueil du congrès ou contactez :

Matières Grises

18 Place Roguet - 31300 TOULOUSE

Par téléphone au 05 61 22 73 42

Par email à contact@matieres-grises.com